



Le mouvement de pré-positionnement des Inspecteurs Stagiaires (IS) a été communiqué sur Ulysse dernièrement.

Il était temps ! Après 2 années à la réclamer, l'ensemble des agents de la DGFIP ont enfin eu l'information !

Les inspecteurs stagiaires ont dû rédiger leur demande de 1ère affectation « à l'aveugle », puisqu'ils n'avaient ni connaissance de la volumétrie par direction, ni connaissance des postes par bloc fonctionnel qui leur étaient offerts par direction mais uniquement des directions qui leur étaient ouvertes.

Faisant ainsi preuve d'une totale opacité, la Direction Générale s'est refusée à communiquer la volumétrie avant la publication du mouvement de pré-disposition.

L'organisation de ce mouvement de pré-positionnement est à l'image de la qualité du dialogue social dans notre administration. Pour rappel, les CAP d'affectation ont été supprimées tant en National, qu'en Local, laissant la place à une totale opacité. D'une part, cela limite les possibilités des agents d'être défendus, d'autre part cela nous empêche d'analyser globalement le mouvement et de s'assurer que les règles communes à tous ont été respectées.

De plus cela demande un gros travail de contrôle des dossiers qui nous ont été confiés.

Malgré tout, nous constatons que :

- sur certaines directions des IS se retrouvent affectés alors que ces dernières leur étaient non proposées initialement
- si des directions sont « fermées aux IS » au prétexte que des titulaires sont en attente de rapprochement, encore faudrait-il que nous ayons eu communication du nombre de rapprochements de titulaires en attente par direction en juin dernier... mais là aussi c'est un secret bien gardé !
- aucun document de travail ne nous a été communiqué. Certes le rang de classement est le critère retenu pour les affectations des IS mais qu'en est-il des rapprochements qui faussent les chiffres et

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

interrogent d'autant les stagiaires à la sortie du mouvement ?

- rien ne permet de distinguer les postes SPF ou cadastre ; ainsi les stagiaires de Toulouse se positionnent sur des métiers liés à la sphère foncière mais sans aucune possibilité de choisir la mission, ce n'est pas comme ci ces deux missions étaient similaires !

Au niveau local, ça n'est pas plus transparent. Les stagiaires sont « pré-positionnés » sur des postes dont on n'est même pas sûr qu'ils seront encore vacants en mai prochain ! Il existerait une note interne pour cadrer ces affectations, mais ni les stagiaires, ni les organisations syndicales n'ont pu y avoir accès. Cela promet opacité, arbitraire et une grande disparité selon les directions.

Une fois de plus, la CGT dénonce la dissociation des mouvements des inspecteurs titulaires et stagiaires.

Cela crée un télescopage des affectations et une incompréhension chez les titulaires. Certains ne peuvent obtenir de postes pourtant offerts à des stagiaires.

La CGT revendique un mouvement national unique, à l'ancienneté administrative, sur des résidences et des spécialités déterminées.

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation](#)

[CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
